MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Bretagne
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Ouest

Décision n° 6190 du 1er mars 2022
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest

NOR : INTJ2205451S

Le commandant de la région de gendarmerie de Bretagne et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 34571 du 1er décembre 2021 (NOR : INTJ2130616S),

Décide :

Article 1er

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1er avril 2022 :

Leclercq	Jean-Claude	NIGEND :	127 954
Roberjot	Johnny	NIGEND :	158 710

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1er avril 2022 :

Picard	Jérôme	NIGEND :	162 667
Robinet	Christophe	NIGEND :	144 865

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er avril 2022 :

Gapany	Claude	NIGEND :	273 196
Misériaux	Romain	NIGEND :	210 865
Makaroff	David	NIGEND :	178 440
Malinowski	Loïc	NIGEND :	335 629
Pilard	Stéphane	NIGEND :	161 790

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er avril 2022 :

Guillo	Maxence	NIGEND :	334 462
Laskowski	Mathieu	NIGEND :	256 258
Raberin	Jean-Louis	NIGEND :	370 047
Médina	Gabriel	NIGEND :	343 319

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1er mars 2022.

Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Bretagne
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,
P. Sauvegrain